

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 31 (1893)  
**Heft:** 28

**Artikel:** Mot de la charade  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-193723>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

soutenue, et dont on doit féliciter la maison Thévoz et Cie.

**Mot de la charade** du 1er juillet: *Merci*.  
Ont répondu juste: MM. Pelot, Bioley-Orjulaz;  
— L. Tinembart, Bevaix; — E. Favre, Romont;  
— Perrochon, Bogis-Bossey; — Bastian, Forrel; — Duchod, Paris; — Cornu-Chapuisat, Yverdon; — Fouvry, Vevey; — Delessert, Vufflens-le-Château; — Porchet, Tour-de-Peilz; — Fleur-de-Lys, G. Genet, Mme Wagner, Lausanne; — Dufour-Bonjour, Mmes Hoffmann et Orange, Genève; — Brocard et Guiloud, Avenches.

La prime est échue à M. Duchod, à Paris.  
— *Nous rappelons que les réponses ne sont reçues que jusqu'au vendredi, à midi.*

### Problème.

Un aubergiste veut faire du vin qu'il puisse vendre 55 centimes la bouteille de 8 décilitres, en mêlant à 5 hectolitres de vin à 90 fr. l'hectolitre, du vin à 60 fr. l'hectolitre, puis en ajoutant 20 litres d'eau par hectolitre de vin.

Combien doit-il prendre d'hectolitres de la seconde qualité?

Extrait d'un almanach lausannois :

### LES SAISONS

*Le Printemps* commence le 20 mars.  
*L'Eté* commence le 21 juin.  
*L'Automne* commence le 22 septembre.  
*L'Hiver* commence avec les concerts du Cercle de Beau-Séjour.

### Poche de sûreté pour les dames.

Un de nos avocats nous racontait l'entretien qu'il venait d'avoir dans les prisons de l'Evêché avec un pick-pocket, qui sera jugé très prochainement. « Aujourd'hui, Monsieur, lui disait ce dernier, c'est un vrai beurre que de vider les poches des dames; on y cueille le porte-monnaie sans la moindre difficulté. »

En effet, les poches des dames qui autrefois se trouvaient de chaque côté de la robe, et par conséquent sous la main, se placent maintenant en arrière. Il résulte de cette disposition que les voleurs peuvent très facilement y fouiller sans attirer l'attention de la personne qui les porte. En outre, en voyage, les mouvements peuvent relever la poche et en renverser le contenu.

Aussi pour parer à ces inconvénients, les dames doivent-elles avoir recours à une poche de sûreté. Pour cela on fait une poche comme à l'ordinaire, mais de 12 centimètres plus profonde, et l'on coud à 12 centimètres du fond, un ruban de fil des deux côtés, dans lequel on passe une coulisse de manière à bien fermer le fond de la poche. C'est dans cet endroit qu'on place l'argent ou tout autre chose que l'on craint de perdre. Le fond de la poche ordinaire où se met-

tent les objets de peu de valeur commence alors à cette coulisse.

### Boutades.

Au théâtre:  
Monsieur (lorgnant la jeune première).  
— Elle n'est pas mal... n'est-ce pas, chère amie?..

Madame (avec dépit). — Oui... Oui...  
Monsieur (essayant de réparer). — Quoi qu'elle ait une bouche commune...

Madame. — Oh! commune... Vous pouvez dire comme deux.

Un vieux soldat se plaignait de ce qu'on avait donné la croix à un fabricant de porcelaines.

— Ce n'est après tout, qu'un bourgeois, disait-il avec mépris. Sa porcelaine vaut mieux que lui, car elle au moins ne se laisse décorer qu'après avoir été au feu.

Un monsieur, de tenue correcte, présente à une caisse un billet de banque.

— Mais ce billet est faux! s'écrie l'employé.

Le monsieur ouvre en souriant son portefeuille :

— Tenez, dit-il, en voici un bon!  
Et il ajoute, d'un air aimable :  
— On peut toujours essayer, n'est-ce pas?

On danse au quatrième étage.  
A deux heures du matin, le locataire du troisième vient se plaindre à la maîtresse de la maison de ce qu'on l'empêche de dormir.

— Je ne vous empêche pas de danser, chère madame, mais au moins priez donc vos invités d'enlever leurs chaussures.

Une dame venait de perdre son mari. Un monsieur, qui alla la voir, la trouva jouant de la harpe, et lui dit avec surprise :

— Eh! mon Dieu! je m'attendais à vous trouver dans la désolation.  
— Ah! dit-elle d'un ton pathétique, c'est hier qu'il fallait me voir.

Un aveugle se tient à la porte d'une église, flanqué de sa femme, qui répète d'une voix sentimentale :

— N'oubliez pas le pauvre aveugle, s'il vous plaît.

Tout à coup l'aveugle l'interrompt :  
— Ne demande pas, dit-il, à ce grand sec qui vient là-bas; il ne donne jamais rien.

Dans une gare de départ :  
— Comment faites-vous donc pour visiter Rome en deux jours?

— C'est bien simple: nous sommes trois. Ma femme visite les églises, ma fille les musées, et moi les cafés et les restaurants. Le soir, nous nous réunissons et nous racontons nos impressions.

On reprochait à un écrivain d'altérer la vérité en écrivant l'histoire.

— Qu'importe, répondait-il, si le fait, tel que je le raconte, est plus intéressant que tel qu'il s'est passé.

A l'école du village :  
LE MAITRE. — Si d'un nombre entier je retire, l'un après l'autre, les quatre quarts, que reste-t-il?

Silence absolu sur tous les bancs.  
LE MAITRE, *reprenant*. — Pour mieux me faire comprendre, voici une pêche; je la coupe en quatre quartiers, j'en mange un, puis deux, puis trois, puis quatre, que reste-t-il?

LES MARMOTS TOUS ENSEMBLE. — Le noyau!

— Eh bien! demande le docteur, comment va votre oncle?

— Mais il est revenu des eaux, il y a trois mois, et il est mort la semaine dernière.

— Cela ne me surprend pas, répond le médecin, les eaux ne produisent leur effet qu'au bout d'un certain temps.

Un jeune romancier réaliste se félicite de son dernier succès.

— Mon ouvrage a été traduit en anglais, en allemand, en espagnol, en italien et... en correctionnelle.

Fin de conversation :  
— Enfin, monsieur, vous avez dit que j'étais un filou?

— Non, monsieur! Je l'ai beaucoup entendu dire, mais je ne l'ai jamais répété.

L. MONNET.

## LE CERCLE DU SAPIN

A LA CHAUX-DE-FONDS  
**demande un tenancier.** — Pour tous renseignements, s'adresser au *Président du Cercle*.

## PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.  
**L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE**

Demander à **J.-H. MATILE**, au Petit-Bénéfice, **Morges**, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes; draperie, cotons, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

## ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.  
Encaissement de coupons. Recouvrement.  
Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,30. — Canton de Fribourg à fr. 28,15. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,75. — Canton de Genève 3 % à fr. 105,50. De Serbie 3 % à fr. 88,—. — Bari, à fr. 59,40. — Barletta, à fr. 46,40. — Milan 1861, à 38,90. — Milan 1866, à fr. 11,40. — Venise, à fr. 25,60. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 106,—. — Bons de l'Exposition, à fr. 5,90. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 11,40. — Tabacs serbes, à fr. 11,60. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — **J. DIND & Co.** Ancienne maison **J. Guiloud**, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.